

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2009

I. Rapport d'activité

A. Activité

1. Comptes consolidés synthétiques

Le chiffre d'affaires consolidé réalisé au premier semestre 2009 s'établit à 10 233 milliers d'euros soit un recul de 15,4 % par rapport à l'année précédente.

Le chiffre d'affaires se décompose ainsi qu'il suit, en fonction de la nature de l'activité :

- ⇒ Chiffre d'affaires lié à l'exploitation des hôtels : 9 775 K€, en baisse de 15,3 % par rapport au 30 juin 2008 ;
- ⇒ Chiffre d'affaires lié à la gestion des hôtels en concession de marque : 198 K€ ;
- ⇒ Chiffre d'affaires lié aux refacturations et loyers : 260 K€.

Le résultat courant opérationnel s'établit à 927 K€ en baisse de 23 %.

Sur la période, les charges courantes opérationnelles diminuent de 14,6 % du fait de la bonne maîtrise des charges et de réduction de coûts engagée par la société sur le premier semestre.

Par ailleurs, les charges de personnel s'établissent à 3 813 K€ en baisse de 5,4 %.

Le résultat net consolidé - part du groupe de l'exercice affiche un bénéfice de 311 K€, contre un bénéfice de 336 K€ au 30 juin 2008.

(en K€)	30/06/09 IFRS	30/06/08 IFRS
Chiffre d'affaires	10 233	12 094
Résultat courant opérationnel	927	1 203
Résultat opérationnel	1 167	1 408
Coût de l'endettement financier net	- 496	- 642
Résultat avant impôt	663	729
Résultat des activités destinées à être cédées	0	0
Résultat net	311	336

2. Comptes sociaux SA Les Hôtels de Paris

Le chiffre d'affaires s'élève à la somme de 9 109 K€ et le résultat courant avant impôt affiche un résultat positif de 335 K€.

B. Faits marquants

1. Contrôle fiscal de la SA Les Hôtels de Paris :

Contrôles portant sur la période du 1er janvier 2002 au 30 juin 2005

L'administration fiscale a notifié les redressements suivants :

- Au titre de l'exercice 2002, la somme de 397 K€. L'administration fiscale a abandonné spontanément la somme de 157 K€ et mis en recouvrement le solde, soit la somme de 240 K€. La société a accepté et réglé 25 K€ au titre de ce redressement. Le solde de 215 K€ entièrement provisionné dans les comptes fait l'objet d'une réclamation contentieuse.

- Au titre de la période du 1er janvier 2003 au 30 juin 2005, la somme de 1 115 K€.

Le 14 février 2007 ces redressements ont été contestés dans une réclamation, et abandonnés à hauteur de 445 K€ par l'administration en date du 15 juin 2007. La société a accepté et réglé la somme de 166 K€. En date du 15 décembre 2008, l'administration a remis en recouvrement la somme de 1 115 K€, incluant les 445 K€ de dégrèvement. La société a en conséquence passé une provision d'un montant de 445 K€ en charge.

Les redressements sont intégralement provisionnés dans les comptes et font l'objet d'une réclamation contentieuse déposée le 12 janvier 2009.

Contrôles portant sur la période du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2007

En date du 7 mars 2008, l'administration fiscale a notifié un avis de contrôle de comptabilité à la société portant sur la période du 01/01/2005 au 31/12/2006 et jusqu'au 31/12/2007 pour la TVA.

En date du 11 décembre 2008, l'administration fiscale a notifié les redressements suivants :

- Au titre de l'impôt sur la société la somme de 212 K€.

- Au titre de la TVA 2005 à 2007, la somme de 65 K€.

Ces sommes ont été entièrement provisionnées dans les comptes au 31 décembre 2008 et font l'objet d'une réclamation contentieuse en date du 11 février 2009.

L'administration fiscale, dans sa réponse au contribuable du 9 mars 2009, a abandonné une partie du redressement dû au titre de l'impôt sur les sociétés.

La société a repris en conséquence la provision à hauteur de 129 K€, le solde de la provision s'élève à 84 K€.

Le solde des redressements ont fait l'objet d'une réclamation contentieuse complémentaire en date du 25 mai 2009.

2. Evolution des procédures dans le cadre du litige Villa Royale

Sur la reconnaissance d'un faux

La Société Nouvelle du Royal Pigalle a assigné les parties adverses devant le Tribunal de Grande Instance de Grasse, aux fins de faire constater judiciairement que le document établi à l'origine du litige et ayant servi de fondement au jugement initial du 3 mars 2000 et aux décisions subséquentes, était un faux.

Par jugement du 17 juillet 2008, le tribunal a débouté la société de sa demande en reconnaissance de faux. La société a fait appel de cette décision.

En date du 18 juin 2009, la Cour d'appel d'Aix en Provence, a ré ouvert les débats pour la production de spécimen de signatures du vendeur. La Cour cherche à vérifier, le caractère apocryphe ou non de la signature qui figure sur la télécopie, ainsi le prononcé du faux dépendra de cette recherche. L'audience relative au renvoi des débats est fixée le 3 décembre 2009.

Sur la demande de désignation d'un expert

En date du 16 octobre 2007, la partie adverse a assigné la société en référé aux fins de désignation d'un expert pour déterminer son préjudice.

En date du 29 janvier 2008, le tribunal a débouté cette dernière de sa demande, considérant qu'il existait une contestation sérieuse. La partie adverse a fait appel de la décision, et a été déboutée une nouvelle fois en appel sur sa demande de désignation d'un expert (arrêt de la Cour d'Appel du 7 avril 2009).

A ce stade de la procédure et compte tenu des informations disponibles, l'évolution de ce dossier n'a pas conduit la société à enregistrer de provision complémentaire.

3. Opérations concernant la SAS Hôtels et Restaurants de Paris

Projet de souscription à l'augmentation de capital de la SAS Hôtels et Restaurants de Paris
Lors du conseil d'administration du 5 mars 2009 de la SA Les Hôtels de Paris, la SAS Hôtels et Restaurants de Paris a présenté son nouveau projet d'augmentation de capital par compensation de créance, à hauteur de 843 K€ pour la SA Les Hôtels de Paris (sur un montant total de créances de 3 609 K€), et de 3.374 K€ pour la société Compagnie Financière du Trocadéro (soit l'intégralité de son compte-courant). Cette opération doit intervenir au cours du second semestre 2009.

Compte courant HRP

Au regard du prévisionnel de trésorerie à 5 ans de la SAS Hôtels et Restaurants de Paris, et en concertation avec sa filiale, la SA Les Hôtels de Paris a estimé que la capacité de remboursement du compte-courant par la filiale, la SAS Hôtels et Restaurants de Paris, est de l'ordre de 1,6 M€.

Au cours du premier semestre, la société a procédé au remboursement de 136 K€.

C. Perspectives

Plan de sauvegarde de l'emploi

Un Plan de Sauvegarde de l'Emploi, a été présenté aux instances représentatives du personnel en date du 14 mai 2009 visant la suppression maximale de 41 postes de travail et la modification de 55 postes de travail au sein de l'UES.

Cette UES comprend la société Les Hôtels de Paris (14 hôtels et un siège administratif), ses filiales et participations (3 hôtels), et les sociétés gérées par le biais de contrats de prestations de services et de concession de marque (7 hôtels).

En date du 28 mai 2009, la DDTE a constaté une carence du plan dans les mesures de reclassement interne et d'accompagnement des licenciements.

Au cours de la période du 1^{er} avril au 31 juillet, l'UES a constaté le départ volontaire de 35 personnes dont 18 salariés (11 démissions, 2 licenciements pour motif personnel et 5 fin de contrat ou période d'essai sur l'ensemble consolidé de la société Les Hôtels de Paris).

Considérant les départs volontaires et leur mise en perspective avec le plan initial, la société n'a pas provisionné de coûts associés à sa réorganisation.

Perspectives d'activité

Le recul observé en juillet 2009 (6,2 %) compensé par la progression sur le mois d'août (6,0 %) permet de maintenir le retard cumulé à -12,5 %.

Le deuxième semestre ne devrait pas connaître un retard aussi important dans la mesure où dès le mois d'août 2008 la société avait connu un recul de son chiffre d'affaires. Le portefeuille des réservations pour la fin de l'année est en phase avec celui de l'année passée et devrait permettre de maintenir l'activité à un niveau équivalent à celui du premier semestre.

Cependant, en raison de la possible pandémie de grippe H1N1, et compte tenu de l'absence de signes tangibles de reprise de l'activité touristique et de congrès sur la capitale, la société met tout en œuvre pour préserver sa rentabilité et faire face à ses obligations financières. Les mesures d'économies instaurées dès 2008, ont été accélérées au niveau des exploitations par la modification des prestations apportées à la clientèle et la diminution des programmes de rénovation. La baisse des taux d'intérêts favorise la société qui voit ses loyers de crédit baux et ses échéances d'emprunt indexés sur l'euribor très fortement diminuer.

En l'absence d'évènement exogène amplifiant la crise traversée, la société reste en mesure de faire face à l'ensemble de ses obligations.

D. Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Patrick Machefert
Président Directeur Général

II. Comptes consolidés au 30 juin 2009

A. Bilan consolidé en normes IFRS

Actif (en milliers d'euros)	30/06/09	31/12/08 *
Goodwill	31 205	31 205
Immeuble de placement	3 376	3 376
Immobilisations incorporelles	64	64
Immobilisations corporelles	34 501	34 864
Prêts long terme		
Titres mis en équivalence	1 038	1 046
Autres immobilisations financières	236	234
Actif d'impôt différé	1 696	1 861
Total actifs non courants	72 116	72 650
Stocks et encours	112	132
Créances clients et comptes rattachés	2 010	1 806
Autres créances et comptes de régularisation	4 141	3 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie	140	312
Total actifs courants	6 403	6 007
Total actif	78 519	78 657

* Les comptes arrêtés au 31 décembre 2008, n'ont pas pu être approuvés à la date de publication des comptes semestriels en raison du report de l'assemblée générale annuelle

Passif (en milliers d'euros)	30/06/09	31/12/08 *
Capital	661	661
Prime d'émission	10 036	10 036
Prime de fusion	19 836	19 836
Réserves consolidées – part du groupe	7 265	6 888
Réserves consolidées - part des minoritaires	0	0
Résultat de l'exercice- part du groupe	311	256
Résultat de l'exercice – part des minoritaires	0	0
Total capitaux propres	38 108	37 676
Dettes financières long terme (part > à 1 an)	18 256	19 484
Impôt différé passif	2 768	3 058
Provisions pour risque et charge à caractère non courant	29	8
Autres passifs non courants	4 037	4 275
Total passifs non courants	25 090	26 825
Dettes financières (part < à 1 an)	5 375	4 841
Provisions pour risque et charge à caractère courant (< à 1 an)	475	1 074
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 748	2 793
Dettes fiscales et sociales	6 071	5 269
Autres dettes et comptes de régularisation	650	177
Total passif courant	15 319	14 154
Total passif	78 519	78 657

* Les comptes arrêtés au 31 décembre 2008, n'ont pas pu être approuvés à la date de publication des comptes semestriels en raison du report de l'assemblée générale annuelle

B. Compte de résultat consolidé en normes IFRS

Compte de résultat (en milliers d'euros)	30/06/09 6 mois	30/06/086 mois
Chiffre d'affaires	10 233	12 094
Achats d'exploitation	- 4 796	- 5 749
Charges de personnel	- 3 813	- 4 030
Impôts et taxes	- 561	- 789
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	- 139	- 298
Autres produits et charges	2	-25
Charges courantes opérationnelles	- 9 306	- 10 891
Résultat courant opérationnel	927	1 203
Autres produits et charges opérationnels	240	205
Résultat opérationnel	1 167	1 408
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	59	260
Coût de l'endettement financier brut	- 555	- 902
Coût de l'endettement financier net	- 496	- 642
Résultat opérationnel après coût de l'endettement	670	766
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	- 8	- 38
Résultat avant impôt	663	729
Charge d'impôt	- 352	- 390
Résultat net après impôt des activités poursuivies	311	339
Résultat net des activités abandonnées et destinés à être cédées		
Résultat net de l'ensemble consolidé	311	339
Résultat net part des minoritaires	0	3
Résultat net part du groupe	311	336
Nombre moyen d'actions	4 333 103	4 333 103
Résultat par action des activités poursuivies	0,07	0,08
Résultat par action	0,07	0,08

Etat de résultat global (en milliers d'euros)	30/06/09 6 mois	30/06/08 6 mois
Réévaluation des immobilisations corporelles		
Variation de la juste valeur des immeubles de placement	219	
Charge nette d'impôt sur le résultat comptabilisée directement en capitaux propres	-73	
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	146	
Résultat de la période	311	336
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	457	336

C. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/09 6 mois	31/12/08 * 12 mois
Trésorerie à l'ouverture	(1 235)	(1 285)
Opérations d'exploitation		
Résultat net des sociétés intégrées	311	256
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie	(30)	1 038
Variation des impôts différés	(106)	309
Plus values de cession nette d'impôt		
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	8	84
Coût de l'endettement financier net	555	1 572
Actualisation des dettes et créances long terme		
Capacité d'autofinancement	737	3 260
Variation sur clients et autres créances	(569)	3 744
Variation sur fournisseurs et autres dettes	974	(2 310)
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE	406	1 434
Opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(66)	(687)
Acquisition d'immobilisations financières		
Cession d'immobilisations incorporelles		
Cession d'immobilisations corporelles		522
Cession d'immobilisations financières		
Entrée de périmètre		(280)
Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées et destinées à être cédées		
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	(66)	(445)
Opérations de financement		
Remboursement sr immobilisations en crédit bail		
Augmentation (réduction) de capital et prime d'émission nette de frais		
Augmentation (remboursement) nette des emprunts	(1 022)	(2 627)
Intérêts financiers nets versés	(555)	(1 572)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(1 577)	(4 199)
Variation de la trésorerie	(500)	50
Trésorerie à la clôture	(1 736)	(1 235)

* Les comptes arrêtés au 31 décembre 2008, n'ont pas pu être approuvés à la date de publication des comptes semestriels en raison du report de l'assemblée générale annuelle

D. Variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2009

en Keuros	Part du groupe							Total des capitaux propres
	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux	Capitaux -propres - part du groupe	Capitaux -propres - part des minoritaires		
Capitaux propres au 31 décembre 2007	661	29 872	6 905		37 438	-1	37 437	
Opérations sur capital								
Païement fondés sur des actions								
Opérations des titres auto-détenus								
Dividendes								
Résultat net de l'exercice			256		256		256	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres								
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	256	0	256	0	256	
Variation de périmètre			-17		-17	1	-16	
Capitaux propres au 31 décembre 2008	661	29 872	7 144	0	37 677	0	37 676	
Opérations sur capital								
Païement fondés sur des actions								
Opérations des titres auto-détenus								
Dividendes								
Résultat net de l'exercice			311		311		311	
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				121	121		121	
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	311	121	432	0	432	
Variation de périmètre								
Capitaux propres au 30 juin 2009	661	29 872	7 455	121	38 109	0	38 108	

* Les comptes arrêtés au 31 décembre 2008, n'ont pas pu être approuvés à la date de publication des comptes semestriels en raison du report de l'assemblée générale annuelle

III. Notes relatives aux comptes consolidés semestriels

Les Hôtels de Paris (la « Société ») et ses filiales (formant ensemble le « Groupe ») possèdent et/ou gèrent 24 hôtels sur Paris.

Les comptes semestriels du groupe Les Hôtels de Paris couvrent une période de 6 mois, du 1^{er} janvier au 30 juin.

La Société est cotée à la Bourse de Paris Eurolist C.

La publication de ces Etats financiers consolidés résumés a été approuvée par le Conseil d'Administration du 3 septembre 2009.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en milliers d'euros.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2008, n'ont pas pu être approuvés à la date de publication des comptes semestriels en raison du report de l'assemblée générale annuelle. En conséquence, le résultat 2008 n'a pas été affecté.

A. Principes comptables

1. *Référentiel comptable*

En application des règlements européens, les états financiers du groupe Les Hôtels de Paris sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne. Les états financiers consolidés au 30 juin 2009 sont établis suivant des principes et méthodes comptables identiques à ceux retenus par le Groupe au 31 décembre 2008.

Les notes annexes des états financiers consolidés au 30 juin 2009 sont présentées de façon résumée, conformément à la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire. Elles ne comportent donc pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lues conjointement avec les états financiers consolidés du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Les nouvelles normes et amendements aux normes existantes, entrant en vigueur au 1er janvier 2009 et parues au Journal Officiel de l'Union Européenne à la date d'arrêté des comptes ont été appliqués. Il s'agit des normes :

- l'ensemble des normes amendées dans le cadre de l'amélioration des IFRS publié le 23 janvier 2009 au Journal Officiel de l'Union Européenne ;
- IAS 1 révisée « Présentation des États Financiers » ;
- IAS 19 amendée « Avantages du personnel », sans impact sur les comptes ;
- IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts », sans impact sur les comptes ;
- IAS 32 amendée « Instruments financiers – classification des puttable instruments », sans impact sur les comptes ;
- IAS 40 amendée « Immeubles de placement en cours de construction ou d'aménagement », sans impact sur les comptes ;
- IFRS 2 « Amendements relatifs aux conditions d'acquisitions et aux annulations », sans impact sur les comptes ;
- Amendement IFRS 1 / IAS 27 : coût d'un investissement dans une filiale, une co-entreprise et une joint-venture, sans impact sur les comptes ;
- IFRS 8 « Segments opérationnels, sans impact sur les comptes ;
- IFRIC 13 « Programme de fidélisation des clients », sans impact sur les comptes.

Ainsi au cours du premier semestre 2009, IAS 1 révisée est la seule nouvelle norme ayant un impact sur les comptes. Le Groupe a choisi de présenter suivant IAS 1 (révisée) sa performance dans deux états différents (le compte de résultat et l'état du résultat global). Les variations dans les capitaux propres qui ne trouvent pas leur origine dans une transaction avec les actionnaires (désormais

obligatoirement présentées séparément de celles ayant pour origine une transaction avec les actionnaires) sont incluses dans l'état du résultat global.

2. Principes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir de situations au 30 juin 2009.

Les principes et méthodes de consolidation sont les mêmes que pour les comptes consolidés au 31 décembre 2008. Ces principes sont décrits dans le rapport annuel déposé sur le site Internet d'information financière de la société (<http://www.leshotelsdeparis.biz>)

3. Méthodes et règles d'évaluation

L'élaboration des comptes consolidés en application des normes IFRS repose sur des hypothèses et estimations déterminées par la Direction pour calculer la valeur des actifs et des passifs à la date de clôture du bilan et celle des produits et charges de la période.

Ces estimations et appréciations sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels pourraient s'avérer différents de ces estimations.

Les principales sources d'incertitude relatives aux hypothèses clés et aux appréciations portent sur les pertes de valeur d'actifs non financiers, les actifs et passifs destinés à être cédés, les écarts d'acquisition et les provisions pour risques.

4. Saisonnalité de l'activité

L'activité de la société n'est pas soumise à une saisonnalité de nature à affecter de manière sensible la compréhension des états financiers semestriels.

Cependant, la faible saisonnalité semestrielle de l'activité sur le marché de la société pourrait être remise en cause par la crise financière actuelle et la perspective des risques sanitaires liés à la propagation du virus de la grippe H1N1.

B. Périmètre et méthodes de consolidation

Au cours de la période, il n'y a pas eu de changement de périmètre.

C. Notes sur le compte de résultat

1. Analyse du chiffre d'affaires

L'analyse sectorielle du chiffre d'affaires semble peu pertinente eu égard à la structure même du groupe, cependant le chiffre d'affaires peut être réparti de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	30/06/09	30/06/08
Activités hôtelières	9 775	11 545
Prestations de mandat de gestion	198	258
Autres	260	289
Total	10 233	12 094

2. Charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	30/06/09	30/06/08
Energie	278	275
Entretien et maintenance	271	593
Nettoyage	472	533
Personnel détaché	24	20
Locations et charges locatives	1 616	1 658
Communication	33	102
Honoraires	239	279
Commissions d'intermédiaires	725	915
Autres charges d'exploitation	1 138	1 374
Total charges d'exploitation	4 796	5 749

Au 30 juin 2009, les loyers s'élèvent à 1 616 K€ contre 1 658 K€ au 30 juin 2008.

Ces charges de loyers correspondent à des contrats de location simple.

(en milliers d'euros)	30/06/09	30/06/08
Locations immobilières (hôtels et siège)	1 216	1 161
Locations mobilières (dont linge)	388	478
Charges locatives	12	20
Total	1 616	1 658

3. Le coût de l'endettement financier brut

Les intérêts financiers constituant le coût de l'endettement financier brut sont liés aux emprunts et dettes auprès des établissements de crédit et des organismes de crédit bail.

(en milliers d'euros)	30/06/09	30/06/08
Intérêts sur emprunts	257	558
Intérêts sur crédit bail	279	319
Découverts bancaires	19	25
Coût de l'endettement financier brut	555	902

4. Impôt

Le taux d'imposition retenu est le taux légal, augmenté des contributions exceptionnelles applicables aux produits futurs, soit 33,33%.

La charge d'impôt se ventile comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/09	30/06/08
Impôts exigibles	468	166
Impôts différés	-116	224
Total	352	390

La différence entre la charge d'impôt comptabilisée et l'impôt qui serait constaté au taux nominal s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	30/06/09	30/06/08
Résultat avant impôts, écart d'acquisition, et quote-part mise en équivalence	670	766
Impôt théorique sur résultat	223	255
Différences permanentes	129	135
Charge nette d'impôt constatée dans les comptes	352	390

D. Notes sur le bilan

1. Les fonds de commerce et goodwill

(en milliers d'euros)	31/12/08	Augmentation	Diminution	30/06/09
Fonds de commerce	25 671			25 671
Goodwill sur filiales et participations	6 346			6 346
Dépréciation	-812			-812
Fonds de commerce et goodwill nets	31 205	0	0	31 205

2. Les immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31/12/08	Augmentation	Diminution	Reclassement	30/06/09
Terrains	1 151	6			1 157
Constructions	22 817	51			22 868
Crédits-baux immobiliers et mobiliers	13 949				13 949
Matériels et outillages	2 423				2 423
Autres immobilisations	8 269	7			8 276
Montant brut	48 609	64	0	0	48 673
Amortissement et provisions des immobilisations	- 10 539	- 351			- 10 890
Reclassement provisions pour risques SNC Royale	- 1 418		72		- 1 346
Amortissement des crédits-baux immobiliers et mobiliers	- 1 788	- 148			- 1 936
Montant des amortissements.	- 13 745	- 499	72		- 14 172
Immobilisations corporelles nettes	34 864	- 435	72		34 501
Immeuble de Placement	3 376				3 376
Actifs destinés à être cédés	0				0

Les immobilisations financées par crédit bail sont incluses dans le tableau des immobilisations, et se ventilent par nature de contrat de la manière suivante au 30 juin 2009:

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Redevances
Constructions et terrains (*)	13 166	742
Climatiseur	327	0
Matériel informatique	327	0
Matériel vidéo et audio	129	3
Total	13 949	745

(*) la valeur des terrains s'élève à 1 557 K€

3. Les titres mis en équivalence

La société Hôtels et Restaurants de Paris SAS détenue à hauteur de 20% (HRP SAS) est consolidée par mise en équivalence.

La contribution de cette société au 30 juin 2009 s'analyse de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Contribution aux capitaux propres	Contribution au résultat consolidé	Total
Hôtels et Restaurants de Paris SAS	1 044	- 8	1 036
Total	1 044	- 8	1 036

Au titre de la période, la société Hôtels et Restaurants de Paris dégage un résultat net déficitaire de 38 K€. Le résultat déficitaire à intégrer en consolidation s'établit à 8 K€.

4. Actifs et passifs détenus en vue de la vente ou activités en cours de cession

Il n'existe plus d'actif ou de passif détenu destiné à être cédé.

5. Capital

Au 30 juin 2009, le capital social est composé de 4 333 103 actions de 0,15€ de valeur nominale. Il n'existe pas d'instrument dilutif en circulation à cette même date.

(en euros)	Nombre de titres	Montant
Titres en début d'exercice	4 433 103	660 577
Titres émis en cours d'exercice		
Titres en fin d'exercice	4 433 103	660 577

6. Provisions pour risques et charges et engagements sociaux

(en milliers d'euros)	31/12/08	Dotation période	Reprise (non utilisée)	Reprise (utilisée)	Reclassement en dépréciation d'actif	30/06/09
Provision pour retraites	1	1				2
Provision pour risques et charges						
Total provisions à	1	1				2

caractère non courant						
Provisions fiscales, litiges et autres	1 081	282	593	340	72	502
Total provisions à caractère courant	1 081	282	593	340	72	502

Les provisions concernent essentiellement :

- Provision pour intérêt sur emprunt 52 K€ (-52 K€)
- Provision bail Eugenie 151 K€ (inchangée)
- Provision pour risques fiscaux 291 K€ (+ 15 K€)

7. Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31/12/08	30/06/09			
	Total	Total	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> à 5 ans
Emprunts / dettes auprès des établissements de crédits	13 670	13 047	2 542	6 327	4 179
Emprunts / dettes auprès des organismes de crédit bail	8 958	8 492	775	3 719	3 998
Concours bancaires	1 549	1 857	1 857		
Emprunts et dettes financières diverses	148	235	201		33
Total	24 325	23 631	5 375	10 046	8 210

8. Analyse de la trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/09	31/12/08
Trésorerie	140	312
Equivalents de trésorerie (disponibilités, OPCVM)		
Dépréciation placements court terme		
Total	140	312

9. Transactions avec les parties liées

Les transactions entre la société mère et ses filiales ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Les parties liées sont les sociétés ayant conclu un contrat de prestations de services et de concession de marque avec Les Hôtels de Paris, ainsi que les autres sociétés ayant les mêmes dirigeants et avec lesquelles il existe des prestations.

Le montant des prestations réalisées au cours de la période avec les sociétés liées, faisant l'objet de conventions réglementées est conforme aux conventions et aucune nouvelle convention n'est intervenue sur la période.

D'une manière générale, il n'y a pas eu d'évolution sur la période dans le périmètre des entreprises liées ou dans la nature des prestations.

Les modalités de règlement n'ont pas été nécessairement similaires sur le premier semestre 2009 et peuvent se traduire par des positions bilancielle ponctuellement différentes au 30 juin 2009 par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

10. Note relative au tableau de flux de trésorerie

Détermination de la capacité de financement.

(en milliers d'euros)	30/06/09	30/06/08
Résultat net des activités poursuivies	311	339
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalences	8	38
Dotations / reprises aux amortissements et provisions pour risques et charges	- 30	466
Capacité d'autofinancement avant neutralisation du coût de l'endettement financier net et des impôts	289	843

La dégradation de la capacité d'autofinancement présentée ci-dessus s'explique par la reprise sur la période d'une provision pour charge devenue sans objet suite à la réalisation de la promesse d'achat sur un crédit bail immobilier et de l'abandon par l'administration fiscale d'une partie de la notification de redressement sur l'impôt sur les sociétés. (cf § 6)

LES HÔTELS DE PARIS

S.A. au Capital de 660 577 €

Siège Social : 20, avenue Jules Janin
75116 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2009

M.B.V. & Associés
39, avenue de Friedland
75008 PARIS

COREVISE
3/5, rue Scheffer
75016 PARIS

Commissaires aux Comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société LES HOTELS DE PARIS, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration dans un contexte de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2008. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- sur la note III-A-1 relative aux modalités d'élaboration des états financiers consolidés qui expose la mise en œuvre de la norme IAS 1 révisée,
- sur le 3^e paragraphe des « Faits marquants de l'exercice » relatif au projet d'augmentation de capital dans la SAS HOTELS ET RESTAURANTS DE PARIS et le remboursement du compte courant LES HOTELS DE PARIS dans un délai de 5 ans compte tenu du prévisionnel de trésorerie de la SAS HOTELS ET RESTAURANTS DE PARIS.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

- Fait à Paris, le 9 septembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

M. B. V. & Associés

COREVISE

Laure SALUDES
Associé

Stéphane MARIE
Associé